



Communiqué de presse

Festival Off Avignon | Avignon Festival & Compagnies

Avignon, le 20 novembre 2024

À L'ATTENTION DES ACTEUR-RICES DU FESTIVAL OFF AVIGNON :

SITUATION DE « AU PALACE EXPLOITATION », EXPLOITANTE DU THÉÂTRE « AU PALACE » À AVIGNON

Madame, Monsieur,

Un article paru dans le Canard Enchaîné du 20 novembre 2024 et intitulé « Le Festival d'Avignon abrite un drôle de producteur » évoque différents faits et éléments relatifs au Théâtre « Au Palace » à Avignon et à la société l'exploitant : « Au Palace Exploitation ». Il est notamment fait état du fait que :

- « Au Palace Exploitation » et son gérant Hicham Fassi-Fihri ont exploité le théâtre « Au Palace » sans avoir obtenu la licence 1 d'Entrepreneur du Spectacle requise pour ce faire ;
- Les troupes ayant joué pendant le festival 2024 sous contrat avec « Au Palace Exploitation » n'ont toujours pas reçu la rétrocession de leurs recettes de billetterie, que ce soit dans le cadre de contrats de location ou de co-réalisation et qu'à ce jour, aucune perspective de recouvrement partielle ou totale ne leur est actuellement proposée, les échéances étant repoussées par « Au Palace Exploitation » de mois en mois ;
- « Au Palace Exploitation » serait redevable de sommes importantes auprès de plusieurs entreprises prestataires, notamment celles ayant effectué un certain nombre de travaux de remise aux normes de la salle « Au Palace ».

Cette situation, dont AF&C avait été alertée fin août par plusieurs compagnies et structures de production ayant présenté des spectacles dans le cadre du Festival Off Avignon 2024 au sein du Théâtre « Au Palace », a donné lieu de la part de l'association à plusieurs actions cet automne dès qu'elle en a eu connaissance :

- Recueillir les témoignages des compagnies et des salarié-es concerné-es ;
- Les conseiller sur le plan juridique et les accompagner moralement ;
- Convoquer le gérant de « Au Palace Exploitation », Hicham Fassi-Fihri, afin de connaître ses intentions quant à sa capacité à assurer dans les meilleurs délais la rétrocession de leurs recettes de billetterie, que ce soit dans le cadre de contrats de location ou de co-réalisation ;
- Interroger la ville d'Avignon et le SDIS sur les conditions d'octroi d'une autorisation provisoire d'exploitation pour l'édition 2024 et les perspectives 2025 en la matière ;

- Interroger la DRAC PACA sur l'absence de licence 1 accordée à « Au Palace Exploitation » pour l'édition 2024.

À la demande expresse des dites compagnies et structures de production concernées et avec qui AF&C a été en dialogue constant, l'association a fait le choix, afin de respecter leur volonté, de ne pas rendre publiques les difficultés d' « Au Palace » pour ne pas obérer les possibilités pour Hicham Fassi-Fihri et « Au Palace Exploitation » de trouver d'éventuels investisseurs susceptibles de lui permettre de régulariser sa situation à leur égard.

Si, à ce stade, il n'appartient pas à AF&C de qualifier juridiquement la situation de « Au Palace Exploitation », il n'en demeure pas moins que celle-ci, quelles qu'en soient les causes, met en danger de nombreuses compagnies et structures de production pour qui leurs recettes d'exploitation sont vitales.

C'est pourquoi, dans le cadre de ses missions de coordination et d'accompagnement des acteur·rices du Festival Off Avignon, l'association AF&C appelle à la plus grande vigilance toutes les structures de production qui souhaiteraient contractualiser avec ce lieu de diffusion pour 2025 en s'assurant, en amont de toute signature de contrat, que « Au Palace Exploitation » est en capacité de leur apporter les garanties nécessaires pour une jouissance paisible de leur exploitation.

En outre, comme les conditions générales d'inscription aux services d'AF&C ainsi que ses conditions générales de vente l'y autorisent, l'association se réservera le droit de faire figurer ou non l'éventuelle programmation 2025 du théâtre « Au Palace » dans la prochaine édition du programme du Festival Off Avignon en fonction de l'évolution de la situation de « Au Palace Exploitation », tant pour ce qui concerne les modalités de rétrocessions de billetterie aux compagnies et structures de production qui se sont produites à « Au Palace » en 2024 que pour ce qui est de l'obtention par « Au Palace Exploitation » et par son dirigeant Hicham Fassi-Fihri des autorisations nécessaires pour ce faire auprès des autorités compétentes.

De plus, cette situation porte atteinte à l'image du Festival Off Avignon et de ses acteur·rices et rend plus que jamais pertinente la mise en place cette année du Label'Off pour les théâtres privés participant au festival.

En effet, ce label a précisément pour vocation de garantir la qualité d'accueil professionnel des lieux tout autant que le respect de leurs obligations contractuelles.

Nous serons par conséquent très attentifs·ves quant à l'évolution de ce dossier et en tiendrons informé l'ensemble des acteur·rices du festival.

Nous profitons également de ce communiqué pour rappeler les points suivants et apporter quelques éclairages sur le fonctionnement du Festival Off Avignon, manifestement méconnus par le Canard Enchaîné :

- Avignon Festival et Compagnies coordonne le Festival Off Avignon par mandat mais ne prend pas part à la mise en œuvre de la programmation des salles qui reste de l'initiative de ses acteur·rices, théâtres et compagnies ou structures de production, dont AF&C est au service ;
- Le Festival Off Avignon est le fruit de la mutualisation des programmations de 141 théâtres avec près de 1300 compagnies dans le cadre desquelles AF&C

n'intervient en aucune façon. L'entente entre les uns et les autres relève du droit privé ;

- Il n'y a - et il n'y a jamais eu - par conséquent, de « patrons du Off » pas plus que de producteur « abrité par le Festival d'Avignon », le Festival Off Avignon étant privé et indépendant ;
- Ce que l'on appelle le Festival d'Avignon est le Festival dit « In » ;
- Avignon Festival et Compagnies n'a en aucune façon commenté la réouverture du théâtre « Au Palace » et ne l'a donc ni « applaudie » ni huée... mais constatée.

Pour le Conseil d'Administration d'Avignon Festival et Compagnies,
Harold David et Laurent Domingos - coprésidents.

Contact presse

Harold David et Laurent Domingos, coprésidents d'AF&C
copresidence@festivaloffavignon.com